

# Fribourg

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **41 (1953)**

Heft 812

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-268076>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VAUD

La Femme américaine telle que je l'ai vue

On s'écrasait, le 27 novembre, dans la nouvelle salle de l'Institut de langue italienne à Lausanne, pour la séance mensuelle du Suffrage féminin, où Roger Nordmann, le chef du service des reportages de Radio-Lausanne, avait accepté de parler de la femme américaine, en se défendant bien de l'avoir découverte et de l'avoir bien vue, au cours d'un voyage de trois mois seulement pour un si grand pays. Les auditrices étaient fort nombreuses qui avaient voulu « voir » celui qu'elles entendent depuis si longtemps du studio de Radio-Lausanne et d'ailleurs. Et leur espérance ne fut point déçue.

Le conférencier a insisté sur le fait qu'il ne faut pas juger la femme des Etats-Unis, la ménagère des Etats-Unis, la mère des Etats-Unis d'après notre conception de la femme, de la mère, de la ménagère. Les conditions là-bas sont très différentes, les distances sont très grandes et la vie de famille doit s'y adapter. On ne rentre pas manger à midi, on ne se tue pas à « pointer », dépoussiérer, laver et repasser. La ménagère ne passe pas son temps à refaire sans cesse ce qu'elle a fait la veille ; elle a d'autres méthodes de travail et le ménage ne l'absorbe pas. Heureux maris américains dont les oreilles ne sont pas cassées par le récit de la lessive et des à-fonds ! S.B.

Femmes libérales

Pour la reprise de son activité, le groupe des femmes libérales de Lausanne a demandé à Mlle C. Muret, rédactrice à la Gazette de Lausanne, chef de groupe S.C.F., une causerie sur la femme dans l'armée.

Le 27 octobre, au Cercle libéral, sous la présidence de Mme B. Grossi, Mlle Muret a rappelé les circonstances qui ont fait naître, en 1939, le service complémentaire féminin, comment ses activités se sont multipliées, de sorte que les femmes-soldats dans des domaines très variés, ont rendu de grands services au pays, soulagé dans leur tâche les soldats, les sous-officiers aussi bien que les officiers. Mlle Muret n'a pas caché les peines, les fatigues du Service complémentaire féminin, mais a relevé aussi les joies qu'apportent la fatigue, la lassitude vaincues, le plaisir de découvrir et de développer la camaraderie, de travailler pour un idéal commun. Les Services complémentaires féminins, qui ont eu de nombreuses inscriptions pendant la guerre, ont beaucoup de peine à renouveler leurs troupes. Les cadres existent, bien formés, bien entraînés. Veuille l'histoire qu'on n'ait pas besoin de recruter des milliers de femmes pour des tâches essentielles !

Les auditrices de Mlle Muret lui posèrent de nombreuses questions et M. Laplace, ingénieur à Lausanne, qui avait tenu à venir entendre la conférencière, a relevé tous les progrès que doivent faire encore les citoyens helvétiques pour que le service complémentaire féminin puisse se développer normalement.

EXTRAIT VITAMINEUX BEVITA

Pour assaisonner et tartiner Le meilleur au goût.

Pour soigner TOUX et MAUX DE GORGE prenez la

POTION FINCK (formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Co 26, rue du Mont-Blanc, Genève au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15



Pour être bien servie,

la ménagère avisée fait ses achats à la

COOPÉ

Escompte 5% Ristourne aux membres

"Nous luttons contre la vie chère"

Nos suffragistes à l'œuvre

Aux promotions civiques, une jeune Genevoise s'est adressée aux futurs jeunes citoyens...

« Abandonnez, chers camarades, ce petit orgueil masculin, cet égoïsme héréditaire qui vous pousse à déprécier notre travail. Pensez à ces femmes qui peinent toute la journée à l'usine ou à l'atelier et qui le soir, épuisées, mais courageuses et tenaces, s'occupent de leur ménage, de leurs enfants et accomplissent inlassablement une tâche ingrate pour que triomphe à leur foyer une vie harmonieuse...

Si vous êtes sincèrement féministes, si vous ne fêtez plus seulement pour les besoins de la cause électorale, prouvez-le

par une attitude irréductible et ne craignez plus de nous voir perdre, dans un avenir prochain, cette sensibilité que vous appréciez. La femme, a ajouté Mlle Schwer, qui est candidates à l'enseignement, ne réalisera pleinement sa mission que lorsqu'elle aura les moyens d'exprimer librement une opinion qui ne sera plus dédaignée. Nous, jeunes filles, sommes prêtes à nous intéresser à la chose publique et à recevoir la même éducation civique que nos camarades masculins. Faites-nous confiance ! » S.F.

Service militaire et droit de vote

Le 15 novembre à l'occasion de la cérémonie aux morts de l'armée, le Major Maurice Gouy, dans son discours a fait allusion aux services complémentaires féminins. (Genève)

Notre armée a aussi besoin de services complémentaires féminins. Qu'il soit bien clair que nous ne voulons pas des bataillons de guerrières à l'allure mariale. Nous cherchons des auxiliaires pour des tâches qui sont les leurs et qui permettront de libérer un maximum de soldats pour augmenter l'effectif des combattants.

L'appel à l'enrôlement n'a pas rencontré le succès nécessaire et plus spécialement en pays romand. Il est particulièrement choquant de lire des encouragements à ne pas adhérer au service complémentaire féminin.

GENÈVE

La section genevoise ayant retenu un certain nombre de propositions faites par des membres lors de l'assemblée générale du 19 octobre, le comité en a mis deux à exécution :

Promotions civiques

Un petit conte dû à la plume de M. Jean Brocher a été imprimé et adressé aux jeunes filles de Genève, qui à leur vingtième année sont convoquées avec les jeunes gens, au Victoria Hall pour célébrer leur majorité. Tous reçoivent une médaille et un livre, en souvenir de cette journée et du serment de dévouement à la patrie qu'on leur demande de prêter.

La section invitait les jeunes filles à méditer les principes énoncés dans le livre, qui semblent en contradiction avec le refus par la majorité des électeurs genevois, d'accorder les droits civiques aux femmes. Un bulletin d'inscription à l'association suffragiste accompagnait la brochure.

Dans son discours au Victoria Hall, le 22 novembre, M. Cottier a flétri ce geste. Lui-même, partisan des droits féminins, regrette qu'on ait voulu attirer les jeunes filles dans une controverse. M. Cottier étant magistrat devait évidemment défendre le point de vue officiel et sa remarque ne peut surprendre. Au surplus, un autre son de cloche s'est fait entendre lorsque la jeune citoyenne a pris la parole (voir citation ci-dessus).

Le suffrage, étant chargé de défendre le point de vue féministe, se devait aussi de faire observer à la jeunesse qu'un certain nombre d'articles de nos constitutions fédérale ou cantonale ne sont pas réellement ap-

pliqués, tant que les femmes sont tenues à l'écart des affaires publiques.

Le texte de la brochure en question est publié ici même afin que nos lecteurs, au près et au loin, puissent se convaincre qu'il ne contient rien de séduisant et rien que les jeunes ne puissent utilement entendre.

Commémoration du 30 novembre et Journée du suffrage féminin (voir p. 1)

Sociétés secrètes

(cité par le Bulletin CNF belge d'un article de la Revue de Paris, sept. 1953)

Des délégations féminines indigènes sont venues trouver Christine Garnier, journaliste enquêtant au Togo et au Cameroun sur les sociétés secrètes, elles la supplièrent de créer, à leur intention une nouvelle société féminine :

« Madame, disaient-elles, soyez notre chef. Nous voulons former un groupement très fort, afin que les hommes ne puissent plus nous acheter comme du bétail et nous traiter, après le mariage comme des bêtes de somme. Nous ne voulons plus non plus de la polygamie.

Cette nouvelle société pourrait être la plus puissante de toutes les sociétés féminines de la région si nous avions une Européenne à notre tête ! Et vous nous apprendriez les secrets qui font qu'en France, les Blanches sont les égales des hommes... »

A La Halle aux Chaussures Maison fondée en 1870 Mme Vve L. MENZONE Solidité - Éléance 5% escompte en tickets jaunes 17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

FRIBOURG

Idees nouvelles

« Surtout, pas d'idées nouvelles », disait le libraire de Michelet, lorsque celui-ci lui apportait un nouveau manuscrit. Et ceci, au moment où Georges Sand réclamait à grands cris les droits sacrés de la passion, le culte du moi, la justification des amours illégitimes, idées nouvelles aussi, mais qui n'efflouchèrent pas plus les éditeurs que les lecteurs et firent assez facilement leur petit bonhomme de chemin, si l'on en juge par la liberté totale qui règne dans la littérature actuelle.

Ceci porte à croire qu'il y a bien des catégories d'idées nouvelles. Il y en a même qui sont vieilles comme le monde et qui continuent d'être qualifiées de « nouvelles » par ceux qui ont intérêt à les repousser. Elles seront blâmées ou prônées, non pas au nom de principes supérieurs mais au gré des intérêts personnels et cela explique que l'idée nouvelle (nouvelle pour la Suisse seulement) de la femme éléctrice ait des détracteurs parmi ceux qui y voient un empiètement de leurs

prérogatives.

A vrai dire, il y a déjà eu des empiètements et de la concurrence — la femme-médecin, avocate, ingénieur, pasteur, etc., mais c'est une minorité. Il y a une concurrence plus forte avec la femme qui travaille à l'usine, dans le commerce, dans la banque. Quant à celles qui travaillent à l'école, à l'hôpital, au dispensaire, à l'asile ou à l'orphelinat, elles sont mêlées bien plus qu'on ne le croit aux difficultés de la vie sociale, bien qu'elles ne concurrencent pas ici le sexe fort.

Il y a aussi les très simples mères de famille qui, sans y être préparées et parfois le cœur gros de soucis, accomplissent de lourdes tâches, assumant de graves responsabilités.

A toutes on fait confiance.

Mais de là à penser que l'expérience acquise au cours de ces diverses activités — sans parler de toutes celles dont il faut s'acquitter de gré ou de force quand le mari est malade ou au service militaire — aient pu hausser suffisamment la capacité de l'esprit féminin pour affronter les graves problèmes que posent l'examen d'un budget de commune ou le choix d'un candidat, voire l'interdiction

NEUCHÂTEL

La Chaux-de-Fonds

Nous nous sommes trompés...

Dans le dernier compte rendu publié sur la séance de La Chaux-de-Fonds, ce n'est pas Mmes Blum et Barbezat qui ont pris la parole mais Mmes Blum et Pierre Bloch. Nous nous excusons de cette erreur.

BERNE

Jura bernois

Un malencontreux oubli a empêché de paraître dans notre dernier numéro l'annonce de la séance organisée par le Grand comité d'action jurassien pour la collaboration des femmes dans les affaires communales, le mercredi 18 novembre à 18 h. à l'Hôtel Seeland (Bienne) : Initiati-e cantonale, nos projets et nos moyens d'action.

Le Comité d'action jurassien pour la collaboration des femmes dans les affaires communales s'est réuni à Bienne, le 18 novembre, sous la présidence de Mlle Eguet, de la Neuveville.

Le comité d'action jurassien n'entend pas se reposer en attendant les événements. Dès maintenant, il se remet à l'œuvre en prévision de la votation populaire, qui aura lieu vraisemblablement au printemps 1955. Beaucoup d'enthousiasme, beaucoup de bonne volonté et, ce qui est mieux encore, une réelle solidarité, animent le comité d'action. C'est pourquoi toutes les initiatives ont trouvé un accueil favorable car chacun veut contribuer à la réussite finale dans la mesure de ses possibilités.

La première tâche à entreprendre est de renflouer la caisse. A cet effet, il a été prévu d'aménager un stand jurassien au bazar bernois, des bazars dans plusieurs localités du Jura, un lot, la préparation puis la vente de marmelade aux oranges, une tombola et tout ce que l'ingéniosité féminine dictera à celles qui savent qu'elles travaillent pour une cause juste et bonne.

Pour orienter toujours davantage le public sur le suffrage féminin il a été prévu des tournées de conférences dans plusieurs localités du Jura. Le film tourné au cours de Journée d'éducation civique du 6 septembre à Macolin, fut projeté pendant la séance avec un grand succès.

A Berne, le 29 novembre Journée du suffrage féminin

La Journée du suffrage féminin a été célébrée à la Schulwarte par une assemblée où prit la parole le Dr Hans Zbinden, écrivain.

ZURICH

Journée du suffrage féminin 29 novembre

La journée du suffrage a été célébrée le dimanche 29 novembre, à 10 h. 30, à la Wasserkirche, une conférence de M. Félix Moeschlin, écrivain, sur ce sujet Communauté, nécessité vitale (Gemeinschaft als Lebensnotwendigkeit) était encadrée par deux quatuors à cordes de Beethoven.

N'oubliez pas Secours suisse d'hiver. Compte de chèques II. 10030.

Les abonnés au „Mouvement Féministe“, reçoivent „Femmes Suisses“ d'office, sans aucun versement supplémentaire.

de la pêche aux grenouilles, vous pensez bien qu'il y a un monde...

Pourtant il y aurait plus d'un travail commun à entreprendre, quand il faut bâtir une école, un hôpital, discuter les aménagements intérieurs, puisque presque seules des femmes y travaillent. Il n'y aurait là ni empiètement, ni substitution.

Aussi aurons-nous besoin de beaucoup d'efforts et d'une longue patience pour faire admettre cette idée que la femme n'aura vraiment dans la vie sociale un rôle digne du travail qu'elle y accomplit que lorsqu'elle sera éléctrice. Et nous avons la faiblesse de croire qu'un jour nos vertus de travail et de courage nous permettront de faire triompher en Suisse une idée nouvelle !

Sommes-nous tellement dans l'erreur ? Quelquefois je le crains. Mais j'espère cependant que nous pourrions vaincre sans employer de misérables moyens, ne voulant pas qu'une chose aussi importante que la participation des femmes à la vie du pays soit obtenue par des armes indignes.

Vaincre n'est pas tout, il faut conserver l'estime de l'adversaire.

J.D.